

SOIN ET PROTHÉSIE ONGULAIRE



Éviter les allergies et les TMS

Le métier du soin et de la prothésie onguilaire exige la maîtrise de nombreuses techniques liées au soin de l'ongle : pose et dépose de vernis classiques ou semi-permanents, pose de faux ongles à l'aide de gels ou de résines, décoration de type "nail art"... Ces activités exposent notamment les travailleurs à des produits chimiques dangereux. Les gestes répétitifs, les postures de travail contraignantes ou encore les vibrations liées aux outils, peuvent aussi favoriser la survenue de troubles musculosquelettiques.

Les risques du métier

Les activités de soin et de décoration de l'ongle connaissent aujourd'hui un développement important. Elles sont réalisées par des prothésistes/stylistes ongulaires et des esthéticiennes. La profession demeure très majoritairement féminine. Elle peut s'exercer en tant que salarié ou travailleur indépendant, dans des locaux dédiés ou au domicile des client(e)s.

Aucune formation diplômante n'est nécessaire pour exercer ces métiers. Ces travailleurs sont pourtant exposés à des risques de natures diverses. Il est donc nécessaire de les former à la prévention des risques et aux règles d'hygiène et de sécurité liées à leur activité.

Les prothésistes / stylistes ongulaires peuvent être exposés à des combinaisons de **substances chimiques dangereuses** provenant notamment des **résines, des colles, des dissolvants** et des **verniss** utilisés : monomères (méth)acryliques, toluène, formaldéhyde, composés organiques volatiles (COV)... L'exposition peut aussi avoir lieu par l'intermédiaire des **poussières** émises par exemple lors des opérations de ponçage et de polissage des ongles.

Certaines des substances contenues dans ces produits ou poussières peuvent entraîner la survenue de **réactions allergiques cutanées et/ou respiratoires**, à l'origine d'un grand nombre de maladies professionnelles. La plus courante, la dermatite allergique de contact, entraîne une inflammation de la peau et peut conduire à **l'arrêt du travail**. Plus rarement, certaines substances retrouvées sont des agents chimiques cancérogènes, mutagènes ou toxiques pour la reproduction (**CMR**) ou suspectées d'être des **perturbateurs endocriniens**.

Le travail en position assise statique, les mouvements répétitifs ou encore l'utilisation d'équipements vibrants (ponceuse, polisseuse) peuvent favoriser l'apparition de **troubles musculosquelettiques** : douleurs au dos ou aux articulations.

Les travailleurs peuvent aussi être contaminés par des **agents biologiques (virus, bactéries, champignons)** notamment lors du contact avec les mains de clients souffrant d'infections ou de mycoses.

Passez à l'action

Les risques professionnels ne sont pas une fatalité. Certaines mesures de prévention permettent de protéger la santé et la sécurité des travailleurs.

L'évaluation des risques doit permettre d'identifier les mesures de prévention les mieux adaptées. L'action la plus efficace consiste à supprimer ou réduire le danger, par exemple en remplaçant les solvants ou les résines nocifs par des produits moins dangereux. S'il est impossible de supprimer le risque, il est nécessaire de mettre en place des mesures de protection collective : captage des polluants à la source, notamment des poussières, avec une table aspirante....

En dernier recours, des équipements de protection individuelle (gants, masque, lunettes) adaptés aux différents postes de travail doivent être utilisés.

Il est également nécessaire de former et d'informer les salariés sur les risques et leur prévention (mesures d'hygiène, mesures d'urgence...), notamment les femmes en âge de procréer ainsi que les femmes enceintes ou allaitantes qui doivent faire l'objet d'une attention particulière.

Exemples de mesures de prévention

RISQUES ET/OU CONSÉQUENCES SUR LA SANTÉ	ORIGINES
Risques chimiques : allergie, asthme, intoxication, cancer, troubles de la fertilité...	- Exposition à des résines allergisantes (poussières et vapeurs de méthacrylates) - Exposition à des solvants présents dans les dissolvants, colles, vernis... - Exposition à des poussières d'ongles,
Fatigue visuelle	- Travail en vision de près ; - Éclairage inadapté ;
Troubles musculosquelettiques (douleurs aux membres, mal de dos)	- Vibrations, - Gestes rapides et répétitifs, - Postures contraignantes,
Stress, fatigue	- Charge de travail fluctuante, - Accueil de public, - Tâches répétitives, - Horaires irréguliers - Exiguïté des locaux - Bruit (appareils utilisés, bruit de fond, musique)
Risques biologiques : contaminations par des agents biologiques (virus, bactéries, champignons...)	- Coupures, piqûres, - Contact avec les mains de clientes malades (mycose, infection...) - Inhalation de poussières d'ongles infectés
Accidents de la circulation	Déplacement au domicile des clientes

RISQUES	ACTIONS
Prévenir les risques liés aux produits chimiques	- Remplacer les substances dangereuses (ex : utiliser des produits sans toluène, sans formaldéhyde) en demandant aux fournisseurs les produits les plus sûrs. - Remplacer les procédés dangereux : technique du gel au lieu de la résine. - Mettre en place un dispositif d'aspiration des vapeurs et des poussières : mise en place de captage avec rejet extérieur. - Refermer rapidement les flacons utilisés. - Utiliser un système de poubelle avec fermeture automatique pour confiner les déchets. - Stocker les produits dans un espace dédié. - Porter des équipements de protection individuelle : gants, masque respiratoire, lunettes de protection. - Porter de gants adaptés (par ex nitrile, PVA ou butyle) et les changer entre chaque cliente. - Porter un masque de protection respiratoire de type A2P3 lors du travail avec des résines ou des gels acryliques. - Porter des lunettes de protection pour certaines tâches (ponçage, retraits des ongles artificiels...).
Prévenir la fatigue, les risques de troubles musculosquelettiques	- Utiliser des équipements ergonomiques : sièges et tables réglables ; - Employer des outils légers et peu bruyants ; - Alterner les tâches ou prévoir des pauses ; - Diminuer le volume sonore de la musique de fond.
Prévenir les risques de contamination par des agents biologiques	- Ne pas travailler sur un ongle malade ; - Respecter les règles d'hygiène et de désinfection ; - Utiliser des équipements de protection individuelle (gants, masque et lunettes de protection).

Des solutions incontournables

Pour passer dès maintenant à l'action, voici 5 solutions concrètes à mettre en œuvre :

1. Utilisez les produits les plus sûrs
2. Préservez la qualité de l'air du local de travail
3. Gants, lunettes de protection, masque : équipez vos salarié(e)
4. Préservez les bras, le cou et le dos des salarié(e)s
5. Définissez des règles d'hygiène strictes

